

## **POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SITE DE CELSA France**

CELSA France, pour son activité de recyclage de la ferraille pour la production et l'expédition de billettes d'acier, s'est engagée à exceller en matière d'environnement par l'amélioration continue de nos connaissances, de notre compréhension des enjeux et de nos performances. Notre but est de protéger et de promouvoir l'environnement où nous exerçons nos activités. Ceci contribuera à l'atteinte du développement durable et bénéficiera à l'ensemble des employés, aux collectivités, aux clients, aux fournisseurs et aux parties intéressées en général. Chaque employé de Celsa France devra soutenir activement cette politique et mettre en œuvre les engagements qui suivent.

**Avec l'appui de notre personnel,** nous nous engageons à :

- Analyser annuellement les demandes des parties intéressées d'un point de vue environnemental afin de bâtir des objectifs environnementaux permettant de travailler sur des enjeux locaux ;
- Nous assurer que toutes nos activités soient effectuées en conformité avec les lois et règlements internes et externes qui nous sont applicables en mettant en œuvre les actions nécessaires de mises en conformité éventuelles;
- Mesurer nos résultats environnementaux et contrôler notre impact environnemental afin d'établir des références et ainsi entreprendre les démarches pour diminuer concrètement notre impact année après année en mettant l'accent sur la prévention de la pollution et des nuisances provenant en particulier des émissions de poussière et de polluants dans l'air, des émissions sonores dues à nos activités, des déversements accidentels et sur l'élimination des impacts négatifs sur l'environnement ;
- Continuer la mise en place de programmes visant à développer une utilisation efficace des ressources naturelles et énergétiques dans la fabrication de nos produits. À cet effet, nous continuerons à adapter nos consommations, en agissant à la fois sur nos besoins et sur les technologies que nous utilisons dans nos activités;
- Développer la compréhension des enjeux de la protection de l'environnement par l'information et la formation ;
- Assurer une communication transparente et promouvoir cette politique et notre performance environnementale à nos employés, clients, fournisseurs, actionnaire et toutes les parties intéressées et les inciter à nous suivre dans notre engagement envers l'environnement par l'intermédiaire de notre déclaration environnementale;
- Organiser des revues de direction, des comités environnements, des audits internes et faire effectuer des audits externes de nos opérations pour confirmer que nos pratiques se conforment à notre politique environnementale et déterminer nos voies de progrès le cas échéant;
- Conserver notre certification ISO 14001 et notre enregistrement EMAS;

**En tant qu'individu,** nous nous engageons à appliquer les principes de la présente politique afin d'améliorer sans cesse notre approche de l'entreprise, tous les jours.

Boucau, le 10 mars 2016

P. Gilet  
Directeur d'établissement

P. Destarac  
Directeur Industriel

C. Terrasse  
Directeur QSE